

Botanique et cueillette sauvage au Mont Aigoual

Objectifs

■ Apprendre à réaliser des transformations plus complexes, dans le respect de la réglementation en vigueur ■ Être capable de trouver des informations sur la réglementation de la cueillette en milieu sauvage, et en particulier dans le Parc national des Cévennes ■ Ancrer des gestes de cueillette respectueux de la ressource naturelle.

Pré-requis

Pré-requis : avoir déjà participé à la formation D7 "Reconnaître et utiliser les plantes sauvages"

Contenu

Lecture de paysage, détermination et reconnaissance d'espèces sauvages, notion de milieu naturel, règles de cueillette en milieu sauvage, statut de protection des plantes.

Infos complémentaires



Durée de la formation 1 jour(s)

Date limite d'inscription 14/06/2023

Tarifs

gratuit pour les agriculteurs éligibles VIVEA

Autres situations (salarié, porteur de projet, demandeurs d'emploi, RSA, ...) : nous contacter

Plus de renseignements

Stéphanie HOSFORD
hosford@civamgard.fr
FD CIVAM GARD

Inscription sur www.civamgard.fr

Taux de satisfaction : %

Apporter son pique-nique !



Modalités d'accès :

Dates, lieux et intervenants

21 juin 2023 (7hrs)

Mont Aigoual
30 570

Financier(s)



Financement de la formation et pièces à fournir

Bulletin d'inscription

Nom _____

Prenom _____

Adresse _____

Courriel _____

Tél _____

☐ J'atteste avoir pris connaissance des conditions générales de formation ([Voir la fiche](#))